BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BSV Normandie n°05 du 30 avril 2026

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030 pilotée par les ministères chargés de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Santé et de la Recherche, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité

Financé dans le cadre de la stratégie **écophyto**

GOUVERNEMENT
Liberté Égalité Fraternité

CHAMBRES D'AGRICULTURE

Avec le soutien financier de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Le mois d'avril sec accompagné d'un vent d'est n'a pas été poussant pour les semis et jeunes plants de légumes. Des averses sont annoncées en fin de semaine lors d'un passage orageux.

L'essentiel de la semaine	Globalement, bon état sanitaire des cultures. Les réseaux d'observation et de piégeage vont se mettre progressivement en place dans les semaines à venir. **Parution hebdomadaire**

SOMMAIRE :

BETTERAVE ROUGE : **2**
CAROTTE - CELERI : **2**
CHOU - NAVET : **3**
Tous les *Alliums* : **5**
OIGNON *:* **5**
POIREAU : **6**
SALADE : **7**
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : **9**

https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/lettre-dinformation-nationale-sur-la-protection-integree-des-cultures#accordeon-59766

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*1 parcelle*	4 feuilles

Bon état sanitaire de la parcelle.

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de Seine	*1 parcelle de céleri-rave*	3 à 5 feuilles
14		*2 parcelles de céleri-rave*	
50	Mt St Michel	*1 parcelle carotte*	Cotylédons

Bon état sanitaire des parcelles.

Mouche de la carotte :

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18
Vallée de Seine	1	1	/	3

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
Pour en savoir plus : https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3

Evolution du risque :
Evolution à suivre avec les prochains relevés. Maintenir le bâchage sur les cultures précoces.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.
Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :

Piégeage :

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 15	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18
Vallée de Seine	3	/	/	0

Nuisibilité :
Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :
Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.
Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :
Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de Seine	*1 parcelle*	Chou : 2 à 8 feuilles
50	Val de Saire	*4 parcelles de chou*	
	Surtainville	*1 parcelle de chou*	
14	Nord de Caen	*1 parcelle*	

Aleurode :

Observation :
Il n'a pas été observé d'aleurodes sur les jeunes plants observés cette semaine.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Observez attentivement vos parcelles pour surveiller leur arrivée et installation.

Gestion du risque :

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Altise :

Observation :
Des altises ont été observées sur la totalité des plants de la parcelle située en vallée de Seine avec 6 à 20 individus par plant.

Nuisibilité :
Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.
En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne sont pas favorables à cet insecte. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Chenilles :

Observation :
Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les averses ne sont pas favorables à l'activité des papillons. A ce jour, la pression est nulle. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :
Les premières mouches du chou ont été piégées dans le val de Saire en culture de chou.

Observation :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :
Des pucerons cendrés ont été observés en vallée de Seine sur 20% des plants.

Evolution du risque :
Les conditions sèches ont été favorables aux pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Pigeon :

Observation :
Des attaques de pigeons sont observées dans une parcelle de chou au nord de Caen.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Tous les *Alliums* :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelle suivie	Stade
76	Vallée de Seine	*1 parcelle*	/

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Observation :
Les piqûres de nutrition en vallée de Seine sur ciboulette sont en très net recul.
Des piqûres ont été observées sur le feuillage d'oignon dans le Calvados et au Mont Saint Michel.

Evolution du risque : le vol se termine en vallée de Seine. Pour les autres secteurs, il convient de vérifier la présence/absence de piqures récentes.
A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'Allium se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.
L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.
La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau

OIGNON *:*

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*5 parcelles : semis et bulbilles*	Levée à 6 feuilles
50	Mt St Michel	*4 parcelles : plants mottes AB + semis*	
27	Vallée de Seine	*1 parcelle oignon botte*	

Les conditions sèches ont rendu difficiles les levées sur l'ensemble des secteurs.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observation :
Des attaques de plantules en cours de levée par la mouche des semis ont été signalées courant avril.

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Evolution du risque :
Le stade jeunes plants combiné à des levées lentes liées à la météo sèche + vent frais rendent les parcelles vulnérables vis à vis des attaques de « mouches ». Le retour des pluies devrait faciliter l'avancée des stades.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Thrips :

Observation :
Des thrips sont présents dans la parcelle d'oignons située en vallée de Seine sur 100% des plants avec des effectifs de 6 à 10 thrips par plant.

> **Nuisibilité :**
> Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :
Les averses annoncées ne seront pas favorables à ce ravageur. Observez régulièrement vos parcelles.

Mildiou :

Observation :
Absence de mildiou dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le retour des averses sera favorable aux contaminations.

Gestion du risque :

> **Prophylaxie :**
> - Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
> - Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
> - Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
> - Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
> - Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
> - Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
> - Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
> - Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Surtainville	*1 parcelle*	De 1 à 4 feuilles
	Val de Saire	*4 parcelles*	

Bon état sanitaire des parcelles.

Thrips :

Observation :
Les premiers thrips ont été observés dans trois parcelles du nord cotentin sur 4% des poireaux. Leur présence est minime.

Piégeage :
Les captures enregistrées dans le nord cotentin sont très faibles (nb moyen <1 thrips/plaque/jour).

Evolution du risque :
Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Les averses annoncées pour cette fin de semaine ne seront pas favorables au vol des thrips. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations. A ce jour, le risque est quasi-nul.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observation :
Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18
Mouche de l'oignon	Surtainville	3
	Val de Saire	0

	Nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18
Mouche des semis	Surtainville	9
	Val de Saire	0

Nuisibilité :
Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.
Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.
Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :
Le risque est présent dans les parcelles de pépinières de la côte ouest du Cotentin notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les averses annoncées devraient limiter leur activité.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		*1 parcelle*	De 12-18 feuilles étalées à récolte.
50	Surtainville	*1 parcelle*	
	Val de Saire	*3 parcelles*	
76 - 27		*2 parcelles*	

Les forts vents combinés aux voiles sur les cultures ont occasionné des nécroses marginales sur certaines séries.

Noctuelle :

Piégeage noctuelle gamma :

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 18
Surtainville	1
Val de Saire	1

Observation :
Les premières pontes au revers des feuilles de laitue ont été observées dans le Calvados sur 8% des jeunes plantes.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Evolution du risque :
Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les averses annoncées seront peu propices à l'activité des papillons.

Gestion du risque :

Biocontrôle : B
Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole .
Contactez votre technicien.

Puceron :

Observation :
Quelques pucerons ailés ont été observés dans le Calvados sur 24% des jeunes plantes.

Seuil indicatif de risque :
Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps

Résistance : R
Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.
Plus de détails : https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/

Evolution du risque :
Actuellement, la pression est nulle. Observez attentivement vos parcelles, les pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :

Observation :
A ce jour, il n'a pas été observé d'attaque dans les parcelles de jeunes plants.

Evolution du risque :
Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pourritures basales : Sclérotinia

Observation :
Quelques cas de sclérotinia sont signalés en vallée de Seine sur moins de 1% des laitues.

Pour en savoir plus :
http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor

Evolution du risque :
En cas de conditions humides, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022 https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions règlementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Résistance aux produits phytosanitaires :
Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :
https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs